



Jeudi 26 novembre 2015

COMMISSION « SÉCURITÉ »

PROJET DE
VIDEO-PROTECTION MUTUALISÉE



ORIGINE DE LA DÉMARCHE

Cet été, des évènements malheureux

Plusieurs vols et vandalisme sur la zone dont
2 incendies d'origine criminelle sur Saint-Jacques 2.



Une réunion de crise le 21 juillet 2015

À l'initiative de l'association, avec présence de :

- Municipalité de Maxéville
- Grand Nancy
- Police Municipale
- Police Nationale
- Membres du CA.



MEMENTO - SECURITE

Référent Grand Nancy :
Laurence GERMAIN
Chef de Projet Prévention Sécurité - Pôle TERRITOIRE - Direction de la Cohésion Sociale
Tél : 03.83.91.82.39 - Portable : 06.19.45.14.54
Email : laurence.germain@grand-nancy.org


Référent Police Nationale :
Capitaine de police François COBY pour la division Nord-Ouest (Laxou, Maxéville, Nancy). Basé à Laxou.
Tél : 03.83.27.78.31
Email : francois.coby@interieur.gouv.fr

Cette unité est dirigée par le **Commandant Hervé KLIEN** basé à l'hôtel de police Lobau.
Tél : 03.83.17.27.37
Email : herve.klien@interieur.gouv.fr

Référent Police Municipale :
Maxéville
Christelle MUNIER
Responsable du service de Police
Tél : 03.83.32.48.28 - Portable : 06.03.77.54.11
Email : cmunier@maire-maxeville.fr

PEGASE SECURITE :
Tél : 03 83 28 68 82
Email : pascalie.egues@wanadoo.fr

Et toujours : POLICE SECOURS : 17 / POMPIERS : 18 / SAMU : 16 / URGENCES : 112



GrandNancy
COMARCHONNÉ - OMBRES & JUMARS

RECUEIL D'INFORMATION
SUIVI DES INCIDENTS PAR ZONE ATP (laurence.germain@grand-nancy.org)

1. PNTFPRIREF :
2. NOM DE LA ZONE ATP :
3. LIEU :
4. DATE DES FAITS :
5. FAIT(s) CONSTATE(s) PAR :
6. L'INCIDENT A-T-IL DONNE LIEU A :
 Une main-courante date :
 Une plainte date :
- Coordonnées téléphoniques :
Mail :
7. NATURE DES FAITS (vol, dégradations, indésirables...) :
8. MODE OPERATOIRE ET NATURE DE LA DEGRADATION :
9. PREJUDICE ESTIME : appareil et marchandises :
10. PRECISIONS COMPLÉMENTAIRES (appel 17, informations sur auteur des faits : immatriculation VL, mesures prises...):
11. PHOTOS NUMERIQUES JOINTES :
12. DATE DE TRANSMISSION au Grand Nancy :

Ce recueil d'information n'est pas un dépôt de plainte. Il permet de disposer d'une information sur des événements qui se sont déroulés sur votre zone d'activités et qui participent à alimenter une connaissance de la zone en matière d'insécurité.
L'instruction de cette fiche ne se substitue en aucun cas au dépôt de plainte qui constitue la première démarche à réaliser lorsque vous êtes victime d'une agression, d'un vol, ou d'une dégradation.

Décisions de la mise en place de mesures d'urgence:

- Accroissement des rondes des polices municipale et nationale
- Diffusion d'une « fiche incident » et « memento securite » à l'ensemble des entreprises de la zone

- Mise en place d'un 2^e véhicule de la société privée Pégase entre 21h et 5h jusqu'au 31-08-2015.



Résultat : Fin des incivilités
Coût supplémentaire : Pris en charge par l'association



CRÉATION D'UNE « COMMISSION SÉCURITÉ »

Objectif :

Trouver des solutions pérennes, à budget maîtrisé, pour que de tels évènements ne se reproduisent plus

Extrait des réflexions menées :

« Nous envisageons la mise en place d'un système de vidéosurveillance sur les parties privatives de chaque entreprise par une démarche collective et avec une centralisation des enregistrements.

Cette solution pourra ensuite, et selon les moyens budgétaires, être exploitées en temps réel dans un poste de surveillance.

Pour ce faire, nous aurons besoin de réseaux de communication performants et il semble que ceux-ci existent sur le secteur (fibre optique). »



ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Rencontre faite avec la CUGN pour l'accès à la fibre optique :

Possibilité technique : Oui

Coût : 150 € du mètre linéaire

Recueil d'information et d'intérêt auprès des entreprises:

Taux de retour du questionnaire envoyé à toutes les entreprises : 14 réponses seulement
dont 9 confirmant leur intérêt pour la solution proposée

Analyse des réponses obtenues:

- Beaucoup considèrent être déjà équipés de sécurité donc ne voient pas l'intérêt d'en rajouter
- Inquiétude sur le coût d'une telle opération
- Ceci n'est pas du ressort des entreprises mais des pouvoirs publics et/ou des collectivités (sentiment renforcé depuis la vague d'attentats)
- Un projet de vidéoprotection est déjà en cours à la CUGN donc pourquoi en ajouter un nouveau ?



Quelle suite à donner au projet ?

Des constats à considérer:

- Des incivilités qui ne datent pas d'aujourd'hui
- Une période estivale toujours propice à la hausse des vols et incivilités (que va-t-il se passer au prochain été ?)
- Des moyens en place depuis longtemps (rondes de la société Pégase) qui limitent les faits constatés mais qui coûtent chers (Malgré un tarif préférentiel obtenu grâce à la mutualisation)
- Un contexte national engendrant une protection globale renforcée (mais le risque surveillé n'est pas le même)

Des facteurs clés de succès:

- Collaboration de tous les acteurs (Municipalité, Police, ...) pour une meilleure synergie des actions
- Soutien financier externe indispensable car les entreprises n'ont pas les moyens d'autofinancer
- Une adhésion collective des entreprises à ce projet



**Une réunion publique à ce sujet sera organisée avant notre galette des rois
Le 20 janvier 2016
Au médipôle de Gentilly**

